

[www.paris-normandie.fr /id597420/article/2025-01-16/au-havre-et-rouen-les-aesh-fetent-les-20-ans-d...](http://www.paris-normandie.fr/id597420/article/2025-01-16/au-havre-et-rouen-les-aesh-fetent-les-20-ans-d...)

Au Havre et à Rouen, les AESH fêtent les 20 ans de l'école inclusive en faisant grève

Par Delphine Letainturier : 7-9 minutes : 16/01/2025

Assemblées générales à Dieppe et à Évreux, rassemblements au Havre et à Rouen... Jeudi 16 janvier 2025, les accompagnants d'élèves en situation de handicap ont fait grève. Des conditions de travail de plus en plus dégradées sont dénoncées alors que la loi du 11 février 2005 a 20 ans.



Par Delphine Letainturier

Publié: 16 Janvier 2025 à 19h15 Temps de lecture: 2 min

On les appelle les **AESH**. Les accompagnants d'élèves en situation de handicap. En l'occurrence plutôt les accompagnantes, tant les postes sont très majoritairement occupés par des femmes. Jeudi 16 janvier 2025, beaucoup ont répondu à l'appel national de plusieurs syndicats pour se mettre en **grève**. Pour réclamer, une fois de plus, de meilleures conditions de travail et un meilleur accompagnement pour les enfants qu'elles encadrent en classe et parfois même à la cantine. Vraiment pas pour applaudir les 20 ans de **l'école inclusive**... Ou plutôt de la loi du 11 février 2005 qui proclame le droit à la scolarisation de tous les enfants, sans distinction.

Au Havre et à Rouen, des rassemblements ont été respectivement organisés devant la Maison de l'éducation et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN). Environ 35 personnes dans la cité Océane, un peu plus de 70 dans la ville aux cent clochers. Des assemblées générales se sont aussi tenues à Dieppe et à Évreux.

« *Mentalement, physiquement et financièrement, c'est dur ! On ne veut pas être sacrifiés* », lâche, dans le mégaphone, Stéphanie Lefebvre, AESH et représentante de la CGT Educ'action, sur la place des Faïenciers à Rouen. À quelques pas, dans l'assistance, Djamilia acquiesce : « *J'ai fait un burn-out l'année dernière, je ne savais même pas ce que c'était... Mais je ne dormais plus et j'allais au travail la boule au ventre.* » Pour celle qui intervient auprès d'enfants scolarisés dans le quartier rouennais de la Grand-Mare, l'amélioration des conditions de travail est la revendication numéro 1.

10 ans d'ancienneté, à peine 1 000 € de salaire

Des conditions qu'Agnès, qui exerce le métier depuis dix ans, a constamment vues se dégrader elle aussi. Alors elle mesure la chance qu'elle a, elle, cette année, de suivre deux élèves scolarisés dans la même école, à Aubevoye. L'Euroise sait les difficultés de certains de ses collègues à accompagner plusieurs enfants dans plusieurs écoles. Ce que Marie-Laure Lefèvre, représentante FSU-SNUipp des AESH en Seine-Maritime, appelle « *la surmutualisation* ». Mais financièrement, pour Agnès, ça reste dur. « *Au bout de dix ans d'ancienneté, je suis à peine à 1 000 €...* » À ses côtés, Ludivine, AESH-co, c'est-à-dire à titre collectif parce qu'elle est affectée pour toute une classe **Ulis**, perçoit 975 € après 7 ans. « *De toute façon, il n'y a pas de progression de salaire, pas d'évolution possible dans le métier et on n'est jamais garantis de rester dans la même école...* »

À lire aussi [200 solutions dès la rentrée 2024 pour accompagner les Normands handicapés : est-ce suffisant ?](#)

Le manque de considération revient aussi souvent dans la bouche des AESH qui acceptent de se livrer sur leur métier. « *On est traités comme des pions* », souffle Dominique, AESH à Rouen. « *Cela fait longtemps que l'on réclame un vrai statut de fonctionnaire de catégorie B* », rappelle Marie-Laure Lefèvre.

Les moyens humains (les AESH) ne sont pas suffisants pour faire face à la scolarisation en milieu ordinaire de davantage d'enfants porteurs de handicap. « *Aujourd'hui, on est confrontés parfois à des handicaps lourds alors qu'on n'est pas éducatrices spécialisées* », veut souligner Ludivine. Leur mission qui s'est complexifiée leur donne parfois l'impression de mal faire leur travail. « *C'est une souffrance pour nous et pour les élèves que l'on suit* », souligne une AESH. Toujours dans le mégaphone, Stéphanie Lefebvre, de la CGT, résume bien la pensée dominante dans le rang des AESH : « *Les écoles deviennent des salles d'attente d'IME (institut médico-éducatif.)* »

Une délégation syndicale a été reçue à la DSDEN à Rouen. En attendant, les grévistes préviennent qu'une nouvelle action est prévue autour de la date anniversaire de la loi 11 février 2005.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Rouen \(Seine-Maritime\)](#) [Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Juste pour vous